



Le journal du **mercantour** Un territoire et des hommes

FORÊTS NATURELLEMENT INDISPENSABLES

SOMMAIRE

2 FORÊTS Un équilibre à enjeux multiples

3 EDITO

4 VIVRE EN MERCANTOUR

La reconquête des forêts
Récit de voyage : la quête du bonheur
Les nouvelles méthodes de débardage

6 PATRIMOINE NATURE
Au royaume du mélèze

7 DÉCOUVERTE
E-coguide pour le plateau de Sestrières
Aux origines du cadastre napoléonien

8 AGRICULTURE
La laine file droit
Les prairies de fauche

PATRIMOINE NATURE **6**



Mélèzin, flamboyant royaume

ÉLEVAGE **8**



La laine file droit

VIVRE EN **4** MERCANTOUR



La reconquête des forêts



Forêts : un équilibre à enjeux multiples

Désormais bien implantées dans le Mercantour, les forêts jouent un rôle à la fois écologique et économique, sans oublier leur vocation d'accueil du public. Autant d'éléments à prendre en compte dans leur gestion.



Dans le val d'Entraunes, au pied des aiguilles de Pelens. Au premier plan, un troupeau regroupé pour la « chôme », la sieste digestive.

Moins d'alpages, plus de forêts ; moins de fauche, plus de pins et de mélèzes. Ces dernières décennies, la forêt a nettement gagné du terrain dans le Mercantour. Elle couvre actuellement plus de la moitié du territoire du parc. Faut-il s'en inquiéter ? « Il s'agit d'un processus naturel, répond Claire Crassous, chargée de mission Forêts, zones humides et milieux aquatiques au parc. La forêt gagne du terrain sur les zones autrefois cultivées, fauchées ou pâturées qui ne le sont plus. »

Le phénomène s'avère plus marqué dans les secteurs les plus difficiles d'accès. Comme ils ont été abandonnés les premiers, la reconquête forestière y est plus avancée. Mais en matière de paysages comme de forêts, rien

n'est figé, au contraire ! « Il y a un siècle, la pression humaine était telle qu'il n'y avait plus un seul arbre dans certaines vallées... De grands travaux de reboisement ont donc été engagés pour compenser les risques d'érosion, dans le cadre de la Restauration des terrains en montagne (RTM). Aujourd'hui, la pression humaine est bien moins forte. La forêt regagne donc du terrain. L'utilisation du territoire répond également à la demande, aux besoins locaux. Par exemple, si on n'achète plus ses légumes localement, c'est normal que la production locale s'arrête. »

Conséquence d'un autre mode de vie, la fermeture des paysages n'est pas toujours vue d'un bon œil. Ceux qui apprécient les paysages ouverts déplorent le retour de la forêt ; d'autres, au contraire,

considèrent qu'autrefois l'agriculture est allée trop loin et que la nature reprend ses droits. « L'appréciation des paysages est très différente d'une personne à une autre, elle dépend de l'expérience de vie de chacun et de ses références culturelles, analyse Raphaël Larrère, sociologue, président du Conseil scientifique du parc. Le rapport au paysage reflète également notre rapport au sauvage. Les naturalistes et gestionnaires de la nature réfléchissent le plus souvent en mettant dos-à-dos ce qui est naturel et ce qui est artificiel, tandis que les habitants opposent le sauvage au domestique. Avec la déprise agricole et pastorale, le sauvage gagne sur le domestique, d'où une critique d'ordre esthétique et moral de cet « ensauvagement » du territoire. »

DE NOUVELLES PRATIQUES

À cette perception d'ensemble s'ajoute une impression d'abandon concernant les forêts. Seraient-elles moins entretenues ? « Oui et non, répond Pierre Beltrando, responsable de l'unité territoriale de la Roya à l'Office national des forêts (ONF). C'est vrai qu'il y a moins de monde en forêt qu'auparavant mais on idéalise un peu le passé et la "propriété" des forêts. Aujourd'hui, après une coupe, on laisse sur le sol ce qu'on appelle les rémanents – les résidus non-exploités – parce qu'ils contiennent des éléments nutritifs qui alimentent la forêt. Petits animaux et insectes du bois mort en profitent également. » Question gestion, dans le cœur de parc, la réglementation prévoit que le parc donne son avis

En chiffres

Dans le parc national du Mercantour, les forêts couvrent 106 510 ha (52 % de l'ensemble du territoire), dont 20 820 ha en cœur de parc. Les résineux dominent (pins sylvestres, pins à crochets et pins cembro, mélèzes, sapins, épicéas). La plupart des forêts appartiennent à des collectivités et communes (plus de 60 %), 30 % environ à des propriétaires privés, le reste étant des forêts domaniales, propriétés de l'État héritées des reboisements RTM. Ces dernières sont exclusivement cantonnées à un rôle de protection des sols. Elles sont gérées par l'ONF, de même que les forêts des collectivités relevant du régime forestier.

sur tous les projets de travaux et d'aménagements forestiers. Avant d'autoriser une coupe, divers éléments entrent en ligne de compte : plantes protégées, dérangement des animaux, tassement des sols, changement des conditions de vie pour les insectes, modification de la fréquentation de la forêt lors de la création de pistes... « Mais concrètement, on sort du strict cadre réglementaire pour faire plutôt de l'accompagnement à la gestion à travers des discussions et des sorties de terrain, souligne Claire Crassous. La difficulté est de parvenir à tenir

3 questions à Jean-Claude Michel

Président de l'Association des communes forestières des Alpes de Haute-Provence (04) et vice-président délégué à la forêt au conseil général 04.



Quelles sont les tendances actuelles de l'économie forestière sur le territoire ?

Actuellement, la grande majorité du bois coupé est destinée au bois d'œuvre (principalement sapin, épicéa et mélèze). Les forêts du Mercantour fournissent plus de la moitié du volume côté Alpes-Maritimes. Mais la filière ne se porte pas pour le mieux, ici comme à l'international, d'autant que nos forêts offrent des bois de qualité moyenne par rapport à ceux du nord de l'Europe. Parallèlement, la filière bois-énergie s'est développée depuis une douzaine d'années avec la création de chaudières alimentées par des plaquettes forestières. On peut citer l'exemple du lycée de Valdeblore. L'essence exploitée est le pin sylvestre, de petit diamètre, ce qui permet de valoriser des forêts de médiocre qualité jusqu'ici sous-exploitées et d'offrir une alternative à la papeterie.

Quelles sont les perspectives de développement ?

En ce qui concerne le bois-énergie, la filière est en cours de structuration

dans le Mercantour, au niveau de l'offre comme de la demande. Un système d'approvisionnement garantissant une origine locale sera bientôt en place, tandis qu'une nouvelle chaudière bois est en projet à Barcelonnette, dans les anciens bâtiments militaires. Quant à la filière bois d'œuvre, elle pourrait être relancée par la création d'unités de transformation de proximité – qui manquent actuellement – et par une meilleure valorisation du mélèze, une essence emblématique de nos régions.

Que peut apporter le parc à la filière bois ?

Il pourrait contribuer à la mise en place d'une certification d'origine et de qualité concernant le mélèze. Au niveau de l'exploitation, la présence du parc garantit un usage plus respectueux du milieu et du paysage grâce à un bon encadrement des coupes. Par ailleurs, il peut encourager l'adoption de techniques alternatives à la création de pistes, comme le débardage par câble et l'utilisation de la traction animale.

compte, en plus de la valeur environnementale et paysagère de la forêt, de sa valeur marchande et des critères économiques incontournables pour les propriétaires concernés. »

ÉCHANGES ENTRE LE PARC ET L'ONF

Exemple en Roya de ce travail mené en partenariat : « Cette année, nous nous sommes retrouvés dans la forêt de Saorge sur une parcelle où le parc estimait qu'il y avait des intérêts écologiques à préserver, raconte Pierre Beltrando. De notre côté, il nous fallait assurer un volume de récolte minimum pour qu'une coupe ait lieu et soit justifiée économiquement. En discutant, nous sommes tombés d'accord sur des consignes de martelage à donner, notamment sur les essences à couper. L'idéal serait de multiplier les échanges sur le terrain, entre les agents de l'ONF et du parc. De manière générale, la coopération se fait le plus en amont possible, dès la définition des plans d'aménagement fores-



Après une coupe, les rémanents (résidus) sont laissés sur le sol. En se décomposant, ils apportent des éléments nutritifs.

tier. Ces documents précisent, pour chaque secteur, les orientations de gestion à l'échelle de vingt ans. On sollicite le parc afin de connaître les habitats et les espèces présentes. Cela permet d'éviter des oublis fâcheux ! » Au niveau des forêts privées, les partenariats avec le Centre régional de la propriété forestière et les syndicats de propriétaires sont

encore à développer. Protection des sols contre l'érosion et les glissements de terrain, lieu de promenade et de contemplation, production de bois, dont bois de chauffage, sites de cueillette des champignons et des baies, protection des habitats, des espèces animales et végétales... les forêts remplissent une multitude de rôles. Parvenir à concilier tous ces enjeux, tel est le défi de la gestion forestière !

Floriane Dupuis

Sous le signe de la forêt

En cette année internationale des Forêts, il nous a semblé important de considérer, dans ce journal, la spécificité d'un parc national en matière de protection et de gestion des milieux forestiers. En France, l'arbre a une force d'évocation qui fait de lui un élément incontournable de notre patrimoine culturel et naturel. Dans un parc national, un arbre est d'abord considéré pour l'espèce qu'il représente ; mais une forêt, c'est à la fois une population d'arbres et un véritable milieu, avec toutes les espèces qui lui sont associées.

D'autre part, l'idée d'une forêt « propre », donc gérée par l'homme, est largement répandue. Il en va différemment dans le cœur des parcs nationaux : dans certains secteurs, les arbres doivent pouvoir vieillir et mourir naturellement, réhaussant la valeur de leur patrimoine naturel. Fait rare, et d'autant plus précieux, le cœur du parc national du Mercantour compte aujourd'hui des forêts plusieurs fois centenaires. Une telle reconnaissance nécessite encore du travail d'explication, de pédagogie mais aussi de négociation de notre part.

DIALOGUE ET CONTINUITÉ

Dans une ambition de développement durable, la forêt de l'aire d'adhésion du parc pourrait jouer un rôle important dans la filière bois-énergie. Cette réflexion a été entamée dans le cadre de l'élaboration de la charte : son approbation par le conseil d'administration, cet été, sera suivie des consultations des collectivités et administrations. L'enquête publique se déroulera d'ici la fin de l'année ; le projet suivra ensuite son chemin dans les instances nationales, avant d'être soumis, dans sa version finale, à l'adhésion des 28 communes du parc. C'est dans une optique de continuité et de dialogue que nous conduirons ce projet à son terme, en souhaitant désormais passer très vite à sa mise en œuvre, au bénéfice de ce territoire exceptionnel, de ses habitants et de ses usagers.

Fernand Blanchi,

Président du conseil d'administration du Parc national du Mercantour

Alain Brandeis,

Directeur du Parc national du Mercantour



Lors du conseil d'administration du 30 mai 2011, Fernand Blanchi a été élu nouveau président. À 64 ans, il succède ainsi à Éric Ciotti. Il est par ailleurs maire de Valdeblore (06), conseiller général des Alpes-Maritimes, président de la Communauté de communes de la vallée de la Tinée et président d'Habitat 06.



Journal d'information du Parc national du Mercantour n°13 été 2011 • Semestriel.

À télécharger sur www.mercantour.eu

Directeur de la publication : Alain Brandeis.

Responsables de la publication : Florent Favier, Emmanuel Gastaud

Comité éditorial du n°13 : Mathieu Ancely, Claire Boerreami, Edmond Clary, René Clinchard, Raymond Gibert, Laurence Jacquet, Monique Perfus, Jean Périsol, Olivier Thevenet.

Comité de rédaction du PNM : Raphaelle Charmentat, Pierre Commenville, Alain Lanteri Minet, Philippe Pierini, Marcel Derrien.

Conception et réalisation : Bayard Nature et Territoires BP 308, 73377 Le Bourget du Lac - Tél : 04 70 26 27 60. Editeur délégué : Olivier Thevenet. Conception graphique : Pascal Riner. Maquette : Patricia Adnot, Gaëlle Haas. Secrétariat de rédaction : Cécile Dufrene et Laurence Jacquet. Textes : Johannes Braun, Floriane Dupuis, Claudine Francini et Stéphanie Paicheter. Photo de couverture : PNM / Emmanuel Gastaud.

Dépôt légal : juillet 2011. Imprimé sur papier blanchi sans chlore par Musumeci S.p.a. (Italie)

Restauration des terrains en montagne

LA RECONQUÊTE DES FORÊTS

Le surpâturage les avait décimées. Depuis cent cinquante ans, la restauration des terrains de montagne redonne lentement vie aux forêts, remparts naturels contre l'érosion.

« **A** voir ces montagnes et leurs forêts de mélèzes, on croirait faire face à un paysage naturel », s'amuse Vincent Segel, chef du service de Restauration des terrains en montagne des Alpes-Maritimes. Pourtant, les paysages que vous connaissez sont le résultat d'un immense chantier de restauration initié il y a un siècle et demi.

Nous sommes alors plein âge d'or de l'élevage. Le développement à outrance des pâturages a réduit les forêts à peau de chagrin, laissant les sols à la merci de l'érosion. Des crues dévastatrices comme celles de 1872 ont tôt fait de rappeler que l'on ne joue pas sans risque avec la nature. Si bien qu'en 1882, l'État décide de prendre les choses en main en créant le service de Restauration des terrains en montagne pour racheter les dizaines de milliers d'hectares les plus dégradés (20 000 ha dans les Alpes-Maritimes, dont 7 500 dans le parc du Mercantour).

BARRAGES ET SEUILS CONTRE LES CRUES

Commence alors un vaste travail de génie civil destiné à « éteindre » l'activité érosive des torrents. « *Les ravins les plus larges sont équipés de barrages, les plus étroits de seuils maçonnés* », explique Vincent Segel. Entre 1875 et 1985, pas moins de 480 barrages et 17 000 seuils sont ainsi construits sur le seul département des Alpes-Maritimes. Une fois les ardeurs de l'eau tempérées, la revégétalisa-



© GUY LOMBART / PNM

tion peut démarrer. Les sols mis à nu sont stabilisés par des clayonnages et on y replante des espèces herbacées et des essences locales, essentiellement mélèzes et pins à crochets. Malgré de nombreux échecs dus à la disparité des sols et des conditions climatiques, les reboisements prennent peu à peu racine, redonnant vie aux paysages dégradés des vallées du Mercantour. Les forêts entourant Entraunes, Daluis, Saint-Étienne-de-Tinée ou Lucéram sont autant d'exemples de cette lente reconquête.

ENTREtenir ET OPTIMISER

Aujourd'hui, la plupart des terrains ayant fait l'objet d'un reboisement réussi sont gérés par les services de l'ONF. Seuls les sites les plus actifs du point de vue de l'érosion et les peuplements aux enjeux de protection les plus importants continuent de faire l'objet d'une surveillance rapprochée. « *On travaille à entretenir et à optimiser les ouvrages de génie civil afin d'assurer leur pérennité. Par ailleurs, des actions de sylviculture ciblées ont lieu*

Naturelles, les forêts de mélèzes ? Elles sont souvent le fruit de l'impressionnant chantier de restauration initié il y a plus d'un siècle.

pour renouveler les arbres qui dépérissent », explique Vincent Segel. Enfin, des mesures ponctuelles sont prises pour panser des plaies plus récentes, comme récemment au col de la Cayolle sur un début de glissement de terrain. Ces travaux, qui mobilisent annuellement quelque 350 000 €, se font en étroite collaboration avec le parc national afin de respecter les contraintes liées à la préservation de la biodiversité. ■

Johannes Braun



© VAL D'ALLOS ANIMATIONS

LA FÊTE DU BOIS À ALLOS

Le 17 juillet a eu lieu la troisième édition de la Fête du bois, à la Foux d'Allos, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Au centre de la station, les visiteurs ont pu assister à une démonstration de sculpture sur bois : un artiste a entamé une œuvre à la tronçonneuse pour la terminer à la main. Un artisan de la vallée a montré, pour la première fois en public, en quoi consiste le travail de la fuste, à savoir la construction de maisons en rondins de bois. Des jeux en bois géants ont reçu les enfants pour de nombreux défis, tandis que les parents flânaient autour des stands des artisans et des artistes. Le tout sur fond de musique d'orgue de Barbarie. Le parc national du Mercantour est aussi partie prenante de la manifestation. ■

J. B.



© VAL D'ALLOS ANIMATIONS

ECHOS DES VALLEES

par Stéphanie Paicheler

Mention très bien

Les bons élèves de la classe écolo, ce sont eux ! Le parc national du Mercantour et son voisin Alpi Maritime ont reçu conjointement le « diplôme des régions pilotes pour la connectivité écologique dans les Alpes. » Ça s'est passé à Brdö, en Slovénie, les 8 et 9 mars derniers, lors de la 11^e Conférence alpine. Ce « bout de papier » a plus d'importance qu'il n'y paraît : il souligne les efforts et le travail réalisés par cette région pour la mise en place du réseau écologique alpin. Bonus : le parc national du Mercantour a reçu un chèque de 5 000 € du ministère français de l'Écologie. Un mini pactole qui servira à poursuivre les actions de mise en visibilité des câbles de remontées mécaniques dans les stations de ski. Objectif affiché : lutter contre les collisions aviaires, notamment du tétras-lyre.

JAUSIERS

Patrimoine culturel

Les 19 et 20 mai derniers, Jausiers accueillait le 1^{er} Forum du patrimoine culturel. Cette rencontre lançait le débat sur quatre thèmes :

architecture, réseaux et voies de communication, paysages et savoir-faire. Une occasion en or pour les participants, responsables politiques, professionnels de la protection du territoire, chercheurs ou urbanistes d'échanger leurs points de vue. L'idée : faire tomber les idées reçues, partager les expériences. « *On imagine souvent - à tort - la culture comme quelque chose de figé*, raconte Alain Lanteri-Minet, chargé de mission Patrimoine culturel. Certains veulent ainsi maintenir des toitures de lauze dans le Mercantour... alors qu'il n'y a plus de carrières ici ! » Une piste de travail, parmi tant d'autres, pour mieux gérer l'espace naturel Mercantour-Alpi Maritime.



© ALAIN LANTERI-MINET

UBAYE ET VÉSUBIE

Écotourisme, le Mercantour s'engage

La charte européenne du tourisme durable engage ses signataires à mettre en œuvre une stratégie locale en faveur d'un tourisme durable, défini comme « toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés ». Le Mercantour a engagé une réflexion sur le sujet. « *Pour l'instant, nous avons identifié des offres, en Ubaye et Vésubie. Hôtels, gîtes, fermes découverte et accompagnateurs en montagne respectant les critères du développement durable sont concernés. À nous de les articuler pour faire émerger des produits globaux d'écotourisme*, explique Monica Herrera Pavia, chargée de mission Tourisme durable. Nous souhaitons que ces opérateurs touristiques soient des exemples, des ambassadeurs. » L'objectif étant la sensibilisation du grand public au respect de l'environnement.

Olivier Lemire

Un récit de voyage en forme de quête du bonheur

Péonien d'adoption depuis près de vingt ans, le photographe vient présenter au village son dernier ouvrage et le diaporama retraçant son aventure pédestre. Et en novembre, il publie un nouveau livre consacré au parc du Mercantour.

Le 27 juillet prochain, Olivier Lemire vient présenter à Péone, à la chapelle des Pénitents Blancs, son livre sorti en mars dernier aux éditions Transboréal, intitulé *L'Esprit du Chemin*. Photographe, écrivain et marcheur, il partage sa vie entre Paris et sa résidence de Péone qui est « un

refuge pour travailler, un bout du monde équipé de l'ADSL ». Ce Rouennais de naissance a découvert la région en repérant les gorges du Cians depuis l'avion qui le ramenait vers Paris. Un œil exercé au décryptage de la géographie qui est au cœur de son dernier ouvrage. « *Il y a du sens à travers la géographie. Ce*

livre est le récit d'un voyage de 1 500 kilomètres à pied qui m'a conduit, pendant deux mois, de Plaisir – en banlieue parisienne – jusqu'au Bonheur. Cette rivière prend sa source dans les Cévennes et finit par tomber dans un gouffre nommé la Perte du bonheur. En chemin, j'ai croisé une vingtaine de lieux aux noms évocateurs qui m'ont éclairé sur cette quête: La santé, L'esprit, L'amitié... » En novembre prochain, un livre de photos et de textes sur le parc du Mercantour doit paraître aux éditions Giletta. « *Ce ne sont pas des photos de montagne traditionnelles. Ici, les détails de roche, de plante, les reflets parlent mieux de la réalité d'un territoire que les plans larges.* » ■



L'Esprit du chemin, éditions Transboréal, 2011, 19,90 €. Un cheminement sur la piste du Bonheur, une rivière qui prend sa source au pied du mont Aigoual et qui alimente le Tarn.



© MICHÈLE LECOULS

ESPÈCE

La chauve-souris, VIP 2011

L'année 2011 a été déclarée Année internationale de la chauve-souris par l'ONU. Il était temps ! Car ce petit mammifère est à mille lieux de son image de vampire assoiffé de sang. Au contraire, il joue un rôle essentiel dans le maintien des forêts tropicales, dans l'éradication des parasites sur certaines semences ou dans la pollinisation d'espèces. Logique, donc, que le parc du Mercantour participe pleinement à cette année. Parmi les actions planifiées, une sortie « écoute » au détecteur d'ultrasons en soirée, début juillet. « *21 espèces, sur les 34 présentes en France, ont été observées dans le Mercantour* », rappelle Daniel Demontoux, technicien du service EPNC (Étude des patrimoines naturel et culturel). 365 jours pour donner un coup de projecteur sur les 1 100 espèces de chauves-souris. Et un cri d'alerte : la moitié d'entre elles sont menacées de disparition !



© G. ROSSI

PÉONE

Un pigeonnier rucher d'exception

Le village de Péone, dans la haute vallée du Var, possède le plus ancien pigeonnier rucher de France, qui date de 1679. L'association Aspistoria, qui œuvre dans de nombreux pays européens pour la préservation du patrimoine apicole, a récemment réalisé un recensement de ces constructions. Il en existe une vingtaine en France, dont 16 dans le Puy-de-Dôme, un dans le Var et le Gard. Deux se situent dans les Alpes-Maritimes, dont un sur la commune de Tende. « *On retrouve cette coexistence entre pigeons et abeilles en Turquie et, probablement, ailleurs* », note Gaby Roussel, vice-président d'Aspistoria. La cohabitation des deux espèces est source de nourriture et de revenus pour les familles. La fiente de pigeon sert d'engrais, la cire est utilisée pour l'éclairage. Enfin, abeilles et pigeons ont besoin d'un lieu sec, propre, orienté à l'est et protégé des prédateurs. L'association Péone Patrimoine tente de préserver ce patrimoine unique, aujourd'hui propriété privée. « *Le projet, s'il aboutit, sera certainement mené dans le cadre d'un partenariat entre la commune et le parc* », précise Céline Winschel, présidente de l'association. En attendant, elle va proposer au printemps 2011 une animation sur le thème des abeilles en collaboration avec le parc.

Le débardage, quelle histoire !

Après les grandes heures du tracteur, les forestiers se tournent vers le téléphérage, moins dangereux et moins impactant.



Je débarde, tu débardes, ils débarquent... Le débardage, c'est l'opération qui consiste à sortir les arbres abattus de la forêt afin qu'ils soient transportés vers leur lieu de découpe. Ça peut paraître simple, mais déplacer des grumes d'une à deux tonnes, parfois sur plusieurs centaines de mètres, ne s'invente pas. Pendant longtemps, les exploitants ont utilisé la technique du lançage qui, comme son nom l'indique, consistait simplement à décoller les bois du sol avec un crochet et à les lancer dans la pente. Une activité éminemment dangereuse, qui a fait son lot de victimes avant d'être peu à peu abandonnée au profit du tracteur. Apparu au lendemain de la guerre, le « débusqueur » récupère les grumes depuis une piste au moyen d'un câble et d'un treuil. « *C'est mieux que le lançage, mais le maniement du câble reste très physique et très dangereux, sans compter l'impact environnemental lié au passage du tracteur dans la forêt* », explique Nicolas Alban, responsable du service bois à l'ONF 06. Ce qui nous amène à la troisième technique, le débardage par câble ou « téléphérage ». Il s'agit cette fois de tirer un câble à travers la parcelle depuis la route pour former une sorte de téléphérique sur lequel on accroche les grumes. Mis à part son coût plus élevé, la méthode n'a que des avantages. « *Les conditions de travail sont moins dures pour les exploitants et on peut aller chercher le bois plus loin en forêt sans y faire entrer le tracteur* », note Nicolas Alban. À l'heure où la nécessité de préserver la biodiversité forestière croise la flambée des prix du carburant, l'avenir semble lui être acquis. « *Il y a dix ans, on était au 100 % tracteur, aujourd'hui on est à un tiers par câble et on espère arriver à 50 % dans les années à venir.* » ■

Johannes Braun

UBAYE

Carnet rose

Il y a cent ans, le dernier gypaète barbu des Alpes était abattu. Ce rapace, un des plus grands d'Europe (près de trois mètres d'envergure), est le dernier maillon de la chaîne alimentaire. En faisant disparaître les derniers restes des animaux morts, notamment leurs os, il est indispensable à la nature. D'où l'émotion suscitée à l'annonce de la naissance d'un nouveau gypaète barbu en Ubaye. Un nouveau signe du succès du programme de réintroduction du gypaète dans les Alpes. Le but de ce programme étant de rétablir une population naturelle, viable et autonome dans cette région. On estime que l'œuf a été pondu aux alentours du 18 janvier et que l'éclosion a eu lieu autour du 14 mars. Si tout se passe bien, l'envol devrait se faire vers le 10 juillet. Les observateurs (très) attentifs ont de petites chances de l'apercevoir. Tous à vos jumelles !



© PATRICK ARSAN / PNM

par Floriane Dupuis



© FRANCK GUIGO / PNM

Emblématiques du Mercantour, les forêts de mélèzes couvrent près de la moitié des forêts du cœur du parc. Une hégémonie créée et entretenue par l'homme qui profite à de nombreuses espèces. Les mélézins abritent, entre autres, le tétras-lyre, la chouette de Tengmalm, le murin de Brandt et une belle diversité floristique.

MÉLÉZIN : FLAMBOYANT ROYAUME

Arbre tous terrains

Pas difficile, le mélèze ! Éboulis, fortes pentes, moraines, sols superficiels... Cette essence pionnière s'adapte à tous les terrains, entre 1 400 et 2 400 mètres d'altitude, à condition de trouver suffisamment d'eau en sous-sol. Chez les conifères, c'est l'exception qui confirme la règle. *Larix decidua*, comme l'indique son nom latin, possède un feuillage caduc. La deuxième quinzaine d'octobre, ses aiguilles se parent d'un roux spectaculaire avant de tomber courant novembre. Puis, fin avril, c'est l'explosion ! Ses branches se colorent d'un vert tendre, ponctué çà et là de fleurs rouge vif. Robuste, le mélèze peut vivre plus de 700 ans et dépasser six mètres de circonférence. Comme il laisse passer la lumière, son couvert permet le développement d'un sous-bois riche et dense où se distinguent lys martagons, ancolies des Alpes ou encore grandes astrances.

Succès artificiel

Dans le parc, les mélézins couvrent plus du quart du territoire et 43 % des forêts du cœur. Une situation pas totalement naturelle : ces forêts sont majoritairement issues de plantations effectuées entre 1880 et 1914 dans le cadre de la Restauration des terrains en montagne (RTM). Cette campagne de reboisement, destinée à lutter contre l'érosion et le surpâturage, a, en un siècle, complètement modifié les paysages. Favorisé par l'homme, le mélèze est cependant voué, à terme, à disparaître. Essence de lumière, il ne parvient pas à se régénérer naturellement sous couvert. Sans intervention, il sera donc supplanté progressivement par des forêts d'épicéas, de sapins ou de pins cembro en altitude selon l'exposition.

Il y a mélézin et mélézin !



© PHILIPPE RICHAUD / PNM

Toutes les forêts de mélèzes ne se ressemblent pas... La composition de leur sous-bois varie en fonction des conditions écologiques et de la nature du substrat rocheux. Le mélézin dit « pastoral » est bien fourni en graminées et abrite souvent des renoncules des montagnes. En versant nord, plus humide, et sur sols profonds, les géraniums des bois et le cerfeuil sauvage sont fréquents tandis que sur sols siliceux, en Vésubie notamment, le sous-bois se compose de rhododendrons, de myrtilles et de raisins d'ours. Dans la partie est du parc, le mélèze pousse généralement en mélange avec l'épicéa et le pin cembro en altitude.

Un destin pastoral

Utilisé traditionnellement comme parcours pastoral et comme ressource en bois, le mélézin a été maintenu et entretenu par l'homme sous forme de pré-bois. En pâturant, les troupeaux de vaches et de moutons ralentissent l'installation naturelle d'arbrisseaux et d'arbustes et

freinent ainsi l'évolution du mélézin vers d'autres types de forêt. D'où l'importance du maintien du pastoralisme dans ces boisements.

Coup de tordeuse

Un mélézin devient brun en plein cœur de l'été ? Pas de panique, la forêt n'est pas menacée ! Il s'agit seulement d'une attaque en règle de la tordeuse grise du mélèze. Les chenilles de ce petit papillon, qui se nourrissent principalement des aiguilles de mélèze, se mettent à pulluler cycliquement, tous les 8 à 9 ans. Une fois parvenues au terme de leur développement, elles se laissent tomber sur le sol à l'aide de fils de soie pour se métamorphoser sous terre. Quant aux arbres, la perte de leurs aiguilles ne provoque pas leur mort. Ils produisent un nouveau feuillage au cours de l'été.

Tétras logis



© JACQUES BLANC / PNM

Figure incontournable du mélézin, le tétras-lyre apprécie principalement les secteurs arbustifs pour nicher, mais il lui arrive d'utiliser à cette fin les troncs en forme de crosse des mélèzes. Liée à la strate herbacée fournie, la richesse en insectes se montre favorable à l'élevage des jeunes. Les pratiques pastorales

comptent également. Aussi le parc met-il en place des partenariats avec les éleveurs afin de retarder le pâturage dans les zones de nidification ou encore débroussailler certains secteurs. Aux côtés du tétras-lyre, toute une cohorte d'oiseaux forestiers fréquente les mélézins : mésanges, grimpeur des bois, bec croisé, casse-noix moucheté, pipit des arbres, grive musicienne, sans oublier la chouette de Tengmalm et la huppe fasciée, présente dans le Mercantour dans les massifs de moyenne altitude proche des prairies de fauche.

Repaires de chiroptères

Une étude menée par le parc de 2004 à 2009 a permis de mettre en évidence la présence de nombreuses espèces de chauves-souris dans les mélézins, qui constituent des sites de chasse privilégiés. Le mélézin de Sestrière, sur la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage, a battu tous les records : il rassemble pas moins de 18 espèces sur les 21 inventoriées dans l'ensemble des forêts de mélèzes du parc. Parmi celles-ci, certaines sont assez rares, tels le murin de Brandt, la barbastelle et le murin de Bechstein.

Bois prisé

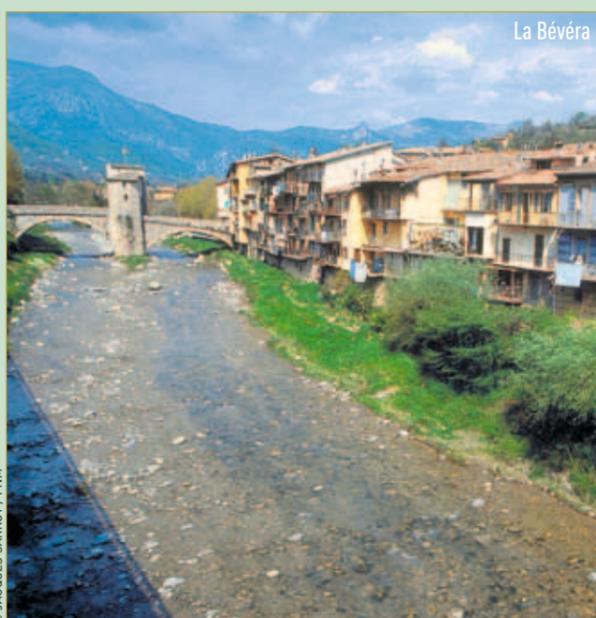
Aux XVIII^e et XIX^e siècles, beaucoup de mélèzes ont été coupés dans le Mercantour. Il s'agissait notamment de gagner de l'espace pour créer de nouveaux pâturages. Quelques arbres étaient cependant conservés, afin de garder des zones ombragées pour le troupeau. Le bois, lui, était utilisé comme bois de chauffage et de construction, notamment en bardage. Naturellement résistant aux pourritures, le mélèze, surnommé chêne de montagne, s'avère particulièrement adapté à un usage en extérieur. ■

TOPONYMIE

La sylve imprègne les lieux

La toponymie du parc du Mercantour est marquée par la forêt et le bois. Plongez dans les cartes au 25 000^e des différentes vallées : les lieux parlent, souvent, avec des récurrences frappantes de la Roya à l'Ubaye.

Le mot *silve* ou *silva* est une référence directe à la forêt. Il vient du bas latin *silva forestis* qui signifie forêt en dehors de l'enclos. *Bosc*, *bouesc*, *bousqueton* sont autant de mots pour désigner un bois. « Les essarts ou gaudissarts sont des lieux où la forêt a été coupée, essartée. Gau est un préfixe germanique qui veut dire bois », précise Nicole Chevalier, membre de l'association Sabença de la Valeia, installée en Ubaye. « Nous trouvons aussi beaucoup de défend, dérivés en deven ou devin, qui indiquent une zone où il est interdit de couper du bois. » Les bois noirs abondent : « Il s'agit de pins ou de sapins, jamais de mélèzes. ». Les *pinée*, *pinea*, *pinatelle*, *pinatella* indiquent des zones plantées de pins, tandis que les blâches sont plantées de chênes. Un hameau de Méolans-Revel, dans la vallée de l'Ubaye, se nomme Aubrée, ce qui signifie, en provençal-alpin, peuplier tremble. Un rapprochement avec le vocable nissart *aubre* (arbre), peut être fait. En montagne, on le retrouve décliné en *albarret* ou en *albarea* en Bévéra et Roya, plus proches de l'italien *albero* (arbre) ou *alberello* (peuplier tremble). « Nous trouvons aussi le mot *clot* qui désigne un endroit plat, alors que *clos* délimite une clairière. » Dans le 06, l'orthographe *cluots* n'est pas rare. « En face du hameau de Lans se trouve le Serre Maurin, une crête en pente douce de couleur sombre qui remonte vers un bois. à Jausiers, la Chalanette désigne une zone d'avalanche mais les Chabanes sont des lieux habités. » Et si toute la montagne était contée dans sa toponymie ?



La Bévéra



Le lac de Jausiers

Découverte

Sestrière, la nature sur un plateau

Surfréquenté et néanmoins méconnu, le plateau de Sestrière abrite l'un des plus vieux mélézins du Mercantour. Un sentier e-coguide permet de découvrir cet héritage rare et ses habitants.

Pour la plupart des gens qui s'y arrêtent, le plateau de Sestrière n'est rien de plus qu'une agréable aire de pique-nique sur la route entre Saint-Delmas-le-Salvage et Bayasse. Qui ose enfiler ses chaussures de marche y découvrira pourtant un paysage de haute montagne d'une beauté rare, façonné par plusieurs siècles d'exploitation forestière et pastorale intensive, puis reconquis par la nature. Côté cour, les lacets goudronnés se perdent dans de petites prairies de fauche, auxquelles succèdent de vastes alpages jusqu'au col de la Moutière (2450 m), frontière naturelle entre la haute Tinée et l'Ubaye. Côté jardin, le sentier de randonnée qui mène au col de la Braisse traverse l'un des plus vieux mélézins du Mercantour. Dans ce bois lumineux, arrosé par un petit torrent glaciaire, les arbres pluricentennaires abritent un sous-bois particulièrement riche où myrtilliers, rhododendrons, géraniums et gentianes ont trouvé leurs aises. La faune y est elle aussi remarquable, quoique discrète en plein été. On y retrouve les trois-quarts des espèces



© PHILIPPE PERRINI / PNM

de chauves-souris du Mercantour, ainsi que de nombreux oiseaux attirés par l'abondance d'insectes et les multiples nichoirs offerts par le milieu. Le pic noir creuse son nid dans le tronc des mélèzes, la chouette de Tengmalm niche dans les trous creusés par le pic noir ! Le plateau de Sestrière est également un lieu privilégié pour l'observation des marmottes, toujours prêtes à déguerpir lorsqu'un aigle pointe le bout de son bec. Il n'en fallait pas moins pour que le parc national et la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage y déve-

loppent un sentier e-coguide (www.e-coguide.com). À travers l'histoire d'une goutte d'eau, le petit ordinateur de poche propose de découvrir, en deux heures de promenade, le passé géologique, la faune et la flore du plateau, ainsi que l'influence du pastoralisme sur ses paysages. Une mine d'informations, disponible à la location dans les offices de tourisme de Saint-Étienne-de-Tinée, Saint-Dalmas-le-Selvage et différents lieux d'hébergement de la vallée. ■

Johannes Braun

Renseignements : 04 93 02 46 40

Histoire

Aux origines du cadastre napoléonien

Tout le monde (ou presque) a déjà entendu parler du « cadastre napoléonien ». Mais qui sait à quelle date il a été créé ? Quel était son objectif ? Et quel lien peut-il avoir avec le parc du Mercantour ? Éléments de réponse...

La cartographie française doit beaucoup à Napoléon I^{er}. C'est lui qui, pour imposer d'une façon équitable les citoyens aux contributions foncières, a eu l'idée de créer un cadastre parcellaire. Surnommé le « cadastre napoléonien », il est institué par la loi de finances du 15 septembre 1807. Le début d'un long, très long travail de fourmi – une quarantaine d'années – pour évaluer précisément la moindre parcelle de propriété.

UN OUTIL PLÉBISCITÉ

« Ce document, tout le monde en rêve », reconnaît Franck Suméra, conservateur en chef au ministère de la Culture. Et pour cause : gestionnaires du territoire, géographes et historiens y puisent des informations très utiles. « Le cadastre permet d'avoir des notions factuelles et de sortir des impressions », ajoute Franck Suméra. *Notamment sur l'évolution des surfaces boisées, le poids du pastoralisme au cours du dernier siècle, etc. »*

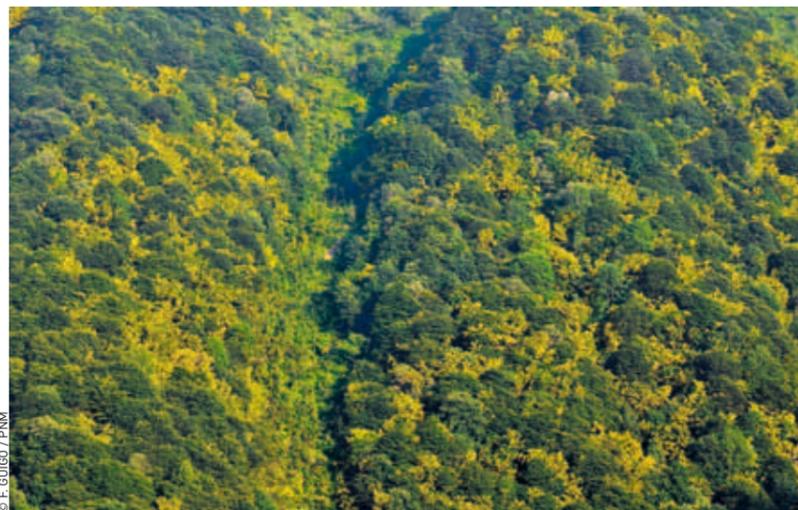
« Pour géoréférencer, il faut mettre les feuilles de cadastre – celles de l'époque, celles d'aujourd'hui – à la même échelle. » Elles sont ensuite « calées » afin de les faire correspondre avec l'ancien plan, puis découpées et collées bord à bord, pour obtenir une vue d'ensemble. Puis les parcelles sont numérotées. L'ensemble dessine une cartographie. Ici, telle couleur indique une prairie ; là, une autre désigne des vignes, etc. La toponymie est saisie.

DANS LE MERCANTOUR

Ce travail de géoréférencement a été initié en janvier sur les cadastres des 28 communes du Mercantour, et devrait se terminer à la mi-2012*. Le parc disposera ainsi d'un outil précieux pour comparer les surfaces construites, déterminer la nature des surfaces (bois, prairie...), l'ancienneté des forêts... Cet énorme travail d'inventaire permettra de mieux protéger ces dernières. ■

Stéphanie Paicheler

* La numérisation des planches cadastrales et des matrices de l'époque a été effectuée par le conseil général du 06 (infos en ligne des archives départementales).



© F. GUIGO / PNM



© LAURENT WALTHERY / PNM

© RAPHAËLE CHARMETANT / PNM

La filière ovine ne manque pas d'idées pour se développer. Un groupement d'éleveurs valorise un savoir-faire ancestral en favorisant les démarches locales dans les Alpes-Maritimes. Depuis 2009, leurs tapis de laine brigasque rencontrent un vrai succès. Et d'autres projets sont au chaud.

Les 10 ans de l'Appam

- 2001 : fondation de l'APPAM
- 2002 : embauche d'un animateur et d'agents pastoraux
- 2006 : création du GEIQ pour répondre aux problématiques d'emplois
- 2006 : mise en place de l'appellation « agneau des Estives »
- 2006 : début du projet sur les tapis de laine brigasque
- 2009 : le projet est lancé
- 2010 : l'association rachète la laine de brebis mérinos pour la fabrication de vêtements

La laine file droit

« Nous avons fondé l'APPAM – l'Association pour la promotion du pastoralisme dans les Alpes-Maritimes – en 2001 pour répondre au problème de prédation posé par l'arrivée du loup », explique Jean-Pierre Cavallo, éleveur ovin en Roya et président de l'association. La structure s'organise alors pour recruter des agents pastoraux qui viennent prêter main-forte aux bergers. En 2006, elle crée un groupement d'employeurs (GEIQ), spécialement dédié à la formation et au recrutement d'aides bergers. Les actions de l'APPAM visent aussi la valorisation de certaines filières comme celle de

la viande ovine. En 2006, l'association lance l'appellation Agneau des estives : la viande d'agneau provenant des montagnes des Alpes-Maritimes. « Trop peu d'éleveurs adhèrent à cette démarche. Pourtant, les produits du terroir sont très demandés », regrette Jean-Pierre Cavallo.

APRÈS, LES BRIGASQUES, LES MÉRINOS

La filière laine est aussi l'objet de toutes les attentions de l'APPAM. « La laine n'est plus considérée comme un produit de l'élevage, elle est classée comme un sous-produit au niveau européen. Elle est payée aux éleveurs

0,50 centimes d'euro au kilo », note Julien Buchert, ingénieur agronome et permanent de l'association. En 2006, l'APPAM travaille au projet de fabrication et de commercialisation de tapis en laine de brebis brigasques – du nom du village de La Brigue dans la vallée de la Roya – avec le concours du groupement pastoral Agnis les Merveilles, et l'aide du parc national du Mercantour. La matière première, achetée 1,50€ par l'association, permet de revaloriser le travail des éleveurs. Si la fabrication des tapis se fait en Sardaigne, leur commercialisation est assurée par la dizaine d'éleveurs, français et piémontais, qui participent

au projet. « Cela fait trois ans que le projet tourne et qu'il est rentable. Les éleveurs le gèrent de manière autonome. Si demain l'APPAM disparaissait, le projet se poursuivrait sans aucune subvention. »

Depuis l'année dernière, la valorisation de la filière passe aussi par la laine de moutons mérinos. La fabrication du fil à tricoter est faite à Biella dans le Piémont et les vêtements sont produits par des tricoteurs basés à Roanne. Pour l'instant, trois éleveurs, dont Jean-Pierre Cavallo, sont inscrits dans cette nouvelle démarche.

■ Claudine Francini

Tél. 04 97 25 76 58, www.appam.net

Agriculture

Les prairies de fauche accueillent du beau monde

Des fleurs en pagaille, des oiseaux à gogo, ces prairies sont un trésor pour le parc. Des avantages économiques et écologiques valorisés par un concours.



Le parc du Mercantour compte 1 500 hectares de prairies de fauche, disséminées sur tous les secteurs. Un chiffre qui ne cesse de diminuer, au fil des ans. Sur le banc des accusés, la déprise agricole, la forêt qui gagne du terrain. Et aussi l'urbanisation galopante, grignotant les terrains plats, près des villages. Force est de constater que les premiers terrains à faire l'objet de spéculations immobilières sont souvent les prairies de fauche. Et pourtant... Leur intérêt n'est plus à démontrer. Bien entretenues – autrement dit régulièrement fauchées –, « les prairies produisent le foin dont auront besoin les bêtes (brebis, vaches...) l'hiver, pendant la période où la neige recouvre tout », explique Raphaële Charmetant, chargée de mission Agriculture et pastoralisme au parc national du Mercantour. Les prairies de fauche de montagne, et tout ce qu'il y a autour (haies, buissons, murets, canaux...) posent

aussi une valeur écologique très forte. Elles abritent une flore particulière, à l'image des orchidées. Mieux encore, une faune variée y gravite. C'est le cas, notamment, d'une quinzaine d'oiseaux rares. Parmi eux, la pie-grièche écorcheur. Le volatile doit son nom à sa manie d'empaler sur des épineux les insectes qu'il attrape... D'où sa dépendance aux prairies et buissons qui s'y trouvent. Le rôle des genêts, le tarier des prés et l'alouette lulu sont également adeptes de ces zones. Ces espèces, menacées sous nos latitudes, soulignent l'importance des prairies de fauche. Et justifient à elles seules le combat pour la préservation de ces milieux.

ÉLECTION DES PLUS BELLES

Mais l'intérêt est aussi paysager. En juin, les champs colorés – dans une explosion de bleu, rouge, rose, jaune... – évoquent un tableau impressionniste. Autant de raisons qui ont motivé une seconde édition du concours national des prairies fleuries dans le Mercantour, cette année en Ubaye et Verdon. Les 14 et 15 juin, les parcelles ont été visitées par un jury local présidé par Lucien Gilly. « L'objectif est de valoriser les prairies et le travail des agriculteurs qui restent attachés à cette terre si belle, mais si dure à cultiver », affirme le député maire Charles-Ange Génésy, qui présidait le concours local l'an dernier dans le haut Var-Cians.

■ Stéphanie Paicheler



© PHOTOS: E. LE BOUTELLIER

